CertUp

Accréditation n° 5-0614
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Certificat n° FRCM21546
Période de validité : 26/10/2021 - 25/10/2024
Numéro de déclaration d'activité : 31590290659

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Institut de Formation en Soins Infirmiers Ambroise Paré

(Association Ambroise Paré Association loi 1901)

Siège social :
Association Ambroise Paré ASS - 78370261600039 - 8 rue Emile Zola 59800 LILLE

Site :
Institut de Formation en Soins Infirmiers Ambroise Paré 39-41 rue de Paris, 59370 Mons en Baroeul

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du Référentiel national telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur la catégorie d'actions suivante :
actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vylder
Manager certification
29/10/2021

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr. et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail: https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite

Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL.